



le dimanche 6 décembre à 17h30

Le voyage extraordinaire du Nautilus est une libre adaptation théâtrale du roman 20'000 Lieues sous les mers de Jules Verne. Une histoire épique ! Du « théâtre d'aventure » !

A grands renforts d'une scénographie inspirée des œuvres de Méliès agrémentée de projections vidéos, cette pièce propose de se plonger littéralement dans une histoire riche en rebondissements et emplie de personnages hauts en couleurs.

Alors qu'ils sont sur les traces d'un monstre qui sillonne les océans, le professeur Aronnax, son assistant Conseil, le harponneur Ned Land et le journaliste Jules sont projetés à la mer. Les quatre personnages se retrouvent sur le dos de la bête... qui se révèle être une machine submersible gigantesque : le Nautilus. Son mystérieux commandant, le capitaine Nemo et sa fille, Mara les accueillent. Commence, alors, un extraordinaire voyage de vingt mille lieues sous les eaux du globe qui plonge les aventuriers dans un monde inconnu, poétique et palpitant.

Le groupe SpectacleExpo 55+ d'Ecublens vous propose de découvrir cette création théâtrale de la compagnie Trois P'tits Tours de Morges. Adaptation et mise en scène de Stéphane Paccaud.

Rendez-vous dès 16h30 devant le centre socioculturel d'Ecublens. Déplacement en covoiturage.

Coût du spectacle 25.- CHF / AVS 23.- CHF + 2.- CHF pour le covoiturage.

Nombre limité de participants en fonction du nombre de véhicules disponibles.

Inscriptions fermes et définitives jusqu'au 15 novembre au plus tard auprès de :
Dominique Breider, 021 801 42 47, dcjf.breider@bluewin.ch

Lors de votre inscription, veuillez nous indiquer si vous possédez un véhicule ainsi que le nombre éventuel de places disponibles pour le co-voiturage.

IMPORTANT : *si vous laissez un message sur le répondeur téléphonique, n'oubliez pas d'indiquer votre nom et votre numéro de téléphone afin que nous puissions vous confirmer votre inscription.*

Par sa présence à cette visite, chaque participant s'engage implicitement à ne pas invoquer la responsabilité des initiateurs ainsi que celle de Pro Senectute, en cas d'accident corporel ou de dommages matériels.